



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

rythmes et vacances scolaires

Question écrite n° 11720

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant à la réponse à sa question écrite n° 5418 du 27 novembre 1997 (JO - AN - 22 décembre 1997) demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie l'état actuel des réflexions et des décisions relatives à l'aménagement des rythmes scolaires. Il lui avait alors été indiqué, à propos des expériences en cours, qu'elles font « actuellement l'objet d'une évaluation en commun entre le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, la ministre déléguée, chargée de l'enseignement scolaire et la ministre de la jeunesse et des sports. L'objectif fondamental est de dessiner les contours d'une rénovation des actions en matière d'aménagement des rythmes scolaires et périscolaires. Cette rénovation sera annoncée conjointement en début de l'année 1998 ».

Texte de la réponse

Les travaux d'évaluation des sites pilotes d'aménagement des rythmes de vie des enfants devraient être rendus publics, avant l'été, par le comité d'évaluation et de suivi des aménagements des rythmes de l'enfant (CESARE). La mise en place d'un dispositif d'aménagement des rythmes de vie des enfants et des jeunes implique la coopération de nombreux services de l'Etat et des collectivités locales et suppose également l'adhésion de la communauté éducative. Un cadre pour ces actions est actuellement en cours de définition, constitué par le projet éducatif ; local, il devrait permettre, dès la prochaine rentrée scolaire, de fédérer l'ensemble des fonctionnements en place sur le territoire et de concrétiser de nouvelles initiatives pertinentes.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11720

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 1998, page 1433

Réponse publiée le : 22 juin 1998, page 3410